

N° 0211 du 30 Mars au 04 Avril 2016- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE/ELECTIONS LOCALES :**

## Faure Gnassingbé est catégorique: "Il n'y a plus vraiment de raisons de ne pas y aller"



Le Président Faure Gnassingbé

**Politique :**

## Frédéric Abass Kaboua, le gardien du Temple ou le dénonciateur hors pair



Abass Kaboua, pdt MRC

**SOCIAL/REMISE DE DON/  
SAPEURS-POMPIERS :**

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Lomé bénéficie d'un camion de secours routier, œuvre de l'Association Mi Lé Novissi **P.6**



Remise symbolique des Clés du Camion au Chef Corps des Sapeurs Pompiers par le Vice Président de Mi Lé Novissi, François MAUER

**ECONOMIE/FINANCE PUBLIQUE :**

La 7ème revue de réforme des finances publiques révèle 80% de réalisations entre juin et décembre 2015 **P.4**



Adjii Otèth Ayassor, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du développement

**SPORTS/4È JOURNÉE ÉLIMINATOIRES  
GABON2017/ TOGO-TUNISIE (0-0):**

Un nul au goût d'une défaite **P.5**

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

**Journalemploi.com Tel 22 20 05 53**

**Météo**

Mercredi 30 Mars 2016

**Matin:**

Ciel peu nuageux  
28°C

**Après-midi:**

Ciel peu nuageux  
32°C

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT  
8280**

**Anticorruption**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT  
8201**

**Renseignements**

**OTR**  
ORGANISME TOGOLAIS DE RECHERCHE

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



**Nuptia**  
Evenement-ciel

**EDITO**

**De la liberté absolue de conscience**

IL Y a un adage qui dit que : " L'homme naît libre, c'est la société qui le corrompt ".

S'il est vrai que l'Homme vit dans un milieu appelé Société comme le poisson vit et évolue dans l'eau, n'est-il pas important de s'interroger sur la notion de liberté et surtout celle de la liberté de conscience ? L'Homme avant d'agir et de réagir dans certaines situations ne devrait-il pas mesurer sa liberté et surtout questionner cette liberté ?

Si pour Antoine RIVAROLI, dit le Comte de Rivarol, dans 'Discours sur l'homme intellectuel et moral', " la liberté, pour l'homme, consiste à faire ce qu'il veut dans ce qu'il peut, comme sa raison consiste à ne pas vouloir tout ce qu'il peut ", la liberté signifie selon le dictionnaire Larousse, la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé. Le Larousse va plus loin en parlant d'avoir sa liberté de pensée.

Il est dit et écrit, bien plus clamé haut et fort que le Togo est un Etat laïc. Avons-nous cherché à savoir ce que c'est que la Laïcité ? Quels sont les piliers de cette Laïcité dont nous nous prévalons ?

Précisons que la liberté de conscience, dont il est question dans cet éditorial, constitue l'un des trois piliers sur lesquels repose la laïcité. Par le principe de la liberté de conscience, la laïcité vise à donner les moyens à l'homme d'acquiescer une totale lucidité et une pleine responsabilité de ses pensées et de ses actes dans le respect des lois et des règles de la vie en communauté.

Chacun est donc libre de croire ou de ne pas croire, de choisir et de vivre ses convictions, religieuse, athée, agnostique, d'en changer ou d'y être totalement indifférent.

Si donc la liberté de conscience est un point très important dans le concept de la Laïcité, on ne saurait occulter ce qu'est la conscience elle-même.

Pour Henri BERGSON, dans 'L'Evolution créatrice', " la conscience est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un point jeté entre le passé et l'avenir... La conscience correspond exactement à la puissance du choix dont l'être vivant dispose ". Et à Simone de BEAUVOIR d'y ajouter dans 'L'Invitée' que " Chacun expérimente sa propre conscience comme un absolu... "

Crédo TETTEH

**Libre opinion :**

**L'alibi d'un troisième mandat...**

CE 20 MARS 2016, 4 pays africains ont connu 4 scrutins (un référendum et 3 élections présidentielles) : le Sénégal, le Niger, le Congo et le Bénin...

Si au Bénin, la démocratie semble bien comprise par les descendants de Béhanzin, au Niger, au Congo et au Sénégal, les choses ne semblent pas encore bien claires dans l'esprit des uns et des autres...

Tout d'abord, il n'y a que trois possibilités pour un pays démocratique de se choisir son dirigeant :

- un mandat unique, non renouvelable
- un mandat renouvelable une seule fois
- un mandat renouvelable autant de fois que le dirigeant sera réélu...

Dans le premier cas, PANAMA, COREE du SUD, et COSTA RICA etc. en sont des exemples...

Dans le deuxième cas, Le BENIN, les USA, le NIGERIA etc. en sont les exemples...

Dans le troisième et dernier cas, le Togo, l'Allemagne, le Royaume-Uni, Singapour, etc. en sont des exemples...

Un seul cas atypique et exceptionnel, la SUISSE où l'Assemblée Fédérale élit pour un an, un des membres du Conseil Fédéral à la présidence de la Confédération.

D'autre part, les scrutins se déroulent, dans tous les pays démocratiques du monde, à un tour (USA, TOGO, par exemple) ou à deux tours (France, Sénégal, Bénin par exemple)...

Tout est donc clair pour tout le monde, pour peu qu'on soit sérieux et qu'on ne soit pas de mauvaise foi ! Et la juridiction suprême habilitée à proclamer les résultats définitifs d'un scrutin, est la COUR CONSTITUTIONNELLE, ou le CONSEIL CONSTITUTIONNEL, ou la COUR SUPRÊME, selon les pays ! Et il faut faire preuve d'une malhonnêteté intellectuelle pour ne pas reconnaître ce rôle de ces juridictions, car tout est bien consigné dans toutes les Constitutions !

Enfin, les règles sont très claires en ce qui concerne les modalités d'organisation d'un référendum dans

un pays, et si 50,01 % du peuple dit OUI à un référendum, la question est tranchée !

Pourquoi alors les africains perdent leur temps et leurs énergies en récriminations et en manœuvre sordides, lorsqu'ils vont aux élections ?

" Mascarade électorale ", " farce électorale ", " hold-up électorale ", etc., sont des expressions qui sortent de la bouche des opposants africains ...

" La Cour Constitutionnelle est à la solde du pouvoir ! " " Le Conseil Constitutionnel est inféodé au pouvoir ! " " La Cour Constitutionnelle est inféodée au pouvoir " etc., sont des récriminations courantes des oppositions africaines, alors que leurs leaders politiques ont tous déposé leurs dossiers de candidature pour la présidentielle, ou pour les législatives auprès de ces institutions, et ce, depuis parfois des années !

Au Sénégal, le Président Macky SALL, avait, comme promesse électorale, indiqué qu'il réduirait son mandat de 7 à 5 ans s'il est élu. Une fois dans le fauteuil présidentiel, il lance un référendum constitutionnel sur le sujet, ce qui est son droit absolu ! Mais auparavant, il a pris soin de demander l'avis du Conseil Constitutionnel, ce qui est tout à fait normal ! Ce Conseil Constitutionnel lui oppose une fin de non recevoir, se basant sur la sacro-sainte " non rétroactivité des lois constitutionnelles ", ce qui est évident ! Le référendum recueille près 60 % au moins de OUI, avec cependant, un faible taux de participation (40 %), ce qui est normal, dans un pays où le vote n'est pas obligatoire ! Contre toute attente, tollé général des ténors de l'opposition sénégalaise, qui ont perdu leur pari de voir le peuple sénégalais voter NON ! Pour eux, une promesse électorale serait au-dessus d'une décision de la Cour Constitutionnelle ! Je ne reconnais plus certains sénégalais qui faisaient, il n'y a pas si longtemps, la fierté de l'Afrique, en matière de démocratie !

Au Niger, on a la nausée en suivant ce qui entoure l'élection prési-



Dr David IHOU

dentielle du 20 mars dernier ! Au premier tour, Mr HAMA HAMA-DOU, arrive second, derrière le candidat-Président sortant, Mahamadou ISSOUFOU. Mais l'ancien Président de l'Assemblée nationale est inculpé et incarcéré pour une affaire sordide de trafic supposé de bébés, depuis le Nigéria !

Au premier tour, il recueille pourtant plus de 17 % des suffrages et est qualifié pour le second tour ! Coup de théâtre, ses partisans, qui l'ont soutenu au premier tour, boycottent le second tour, et le malheureux, évacué sur Paris, pour raison médicale, ne recueille plus que 7 % ! C'est ce que j'appelle l'illogisme nègre ! Et comme si la honte ne peut pas tuer, l'opposition nigérienne parle de " mascarade électorale " !

Au Congo, Denis SASSOU N'Guesso, le Président sortant, avait organisé un référendum (c'est son droit absolu) pour modifier la Constitution, et lui permettre de se présenter pour un troisième mandat auquel il n'a pas droit, selon la Constitution en vigueur avant le référendum. L'opposition congolaise n'a pas fait campagne pour que le NON l'emporte à ce référendum et empêche le Président sortant de se représenter. Comme le OUI l'a largement emporté, Mr Denis SASSOU N'Guesso se représente et gagne le scrutin, avec plus de 60 % des suffrages ! Tollé de l'opposition, qui crie à la " farce électorale " !

On est soulé de ces nègreries indigestes ! Pire, les opposants créent une Commission Technique Indépendante de publication parallèle des résultats du scrutin, en dehors des structures constitutionnelles légales habilitées à publier les résultats du scrutin, ce qui peut leur

valoir la prison pure et simple ! Ces congolaiseries ne font pas honneur au continent noir !

Au Bénin, au soir du second tour, avant même la publication des résultats par la Commission électorale nationale indépendante, Mr LIONEL ZINSOU, le candidat arrivé premier au premier tour, reconnaît sa défaite et félicite Mr PATRICE TALON, le vainqueur de ce second tour ! Descendants de BEHANZIN, vous avez éclairé le visage de l'AFRIQUE ! Soyez-en remerciés !...

Comme on le voit, premier, deuxième, ou troisième mandat, la question n'est pas là !

Suivons ce que dit notre Constitution du jour, qui peut être modifiée selon la volonté de nos peuples, et à tout moment, mais au moment du scrutin, suivons-la scrupuleusement !...

Aux ETATS-UNIS d'AMERIQUE, ils ont modifié déjà... 27 fois leur Constitution, et la Constitution du moment n'autorise que deux mandats présidentiels successifs, depuis seulement ... 1956, avec un scrutin présidentiel à un tour, et c'est l'une des plus grandes démocraties au monde !

Alors, chers amis africains, il nous faut mûrir et ne pas nous masturber l'esprit trop longtemps avec un troisième mandat ! Si un dirigeant n'est pas performant, il faut le dégager par les urnes, dès la fin de son premier mandat, comme les français l'ont fait avec NICOLAS SARKOZY, comme les américains l'ont fait avec JYMMY CARTER...

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire

le numéro 1 des annonces au Togo

Achat Immobilier  
Emplois Rencontres  
Véhicules Location  
Vente Plus...

www.togoannonce.com

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure (Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : togoexpress07@yahoo.fr

LE MEDIUM Hebdomadaire d'Informations

Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph 01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 25 16 27  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication : CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
Directeur de la Rédaction : Ali SAMBA  
Rédaction : Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Koudjoukabalou  
René Beaugars  
Infographie : JPB  
Crédit photos : Kékéré Razak  
Impression : ST Louis,  
Doullassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
Tirage : 2.500 exemplaires  
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

**POLITIQUE/ELECTIONS LOCALES : Faure Gnassingbé est catégorique:**

**“Il n’y a plus vraiment de raisons de ne pas y aller”**

LE CHEF de l'Etat Faure Gnassingbé s'est entretenu hier avec une délégation des chefs traditionnels du pays. Il s'est agit pour le Président de la République de discuter des contours de la décentralisation au Togo et de prendre l'engagement de l'organisation des élections locales.

Faure Gnassingbé a indiqué accorder une grande importance à la décentralisation. " Plusieurs fois, on n'a parlé des élections locales mais on n'a jamais réussi à les organiser. Le sujet occupe le débat politique, mais le gouvernement ne peut pas décider tout seul sans votre avis " a dit Faure Gnassingbé à l'endroit des têtes couronnées. Il les a d'ailleurs rassuré que le Togo ne restera pas en marge dans les autres pays de la sous région malgré la lenteur du processus.

Donnant les raisons du retard du Togo dans l'organisation des élections locales, Faure Gnassingbé a indiqué qu'il y avait un problème de consensus. " Chacun avait un peu sa vision de la décentralisation, d'où il fallait harmoniser les points de vue. A cet égard, le débat a pu se faire avec plus ou moins d'intensité. Mais surtout l'idée a mûri et aujourd'hui, je crois que c'est un consensus dans la classe politique et au sein des populations que nous devons aller à la décentralisation", a dit Faure Gnassingbé qui relevait aussi les lendemains électoraux difficiles que le Togo a connu depuis 2005.

"A chaque fois, il y avait des contestations. Avant l'élection, on vient nous voir et on discute.



Faure Gnassingbé s'adressant aux têtes couronnées

Pendant l'élection, on pense que tout s'est bien passé et puis après l'élection, encore les contestations. Cette situation créait une certaine lassitude des populations. Ce qui ne nous donnait pas vraiment ni l'envie, ni la motivation de remettre ces élections locales à l'ordre du jour. C'est ce qui a expliqué le retard que nous avons pris" a indiqué Faure Gnassingbé qui d'ailleurs s'est félicité du déroulement de la présidentielle de 2015.

"Il n'y a plus vraiment de raison de ne pas y aller. Il y a eu une hésitation de notre part parce que, quand vous élisez les gens, notamment les conseillers municipaux, il faut des infrastructures pour abriter les nouvelles communes. Et vous voyez vous-mêmes parfois l'état des bâtiments des services de l'Etat dans vos contrées. Quand on fera les

élections, on aura encore besoin d'autres bâtiments. Nous avons réfléchi et puis finalement nous sommes dits que s'il faut attendre de tout régler avant d'aller à ses élections locales, nous ne les ferons peut être jamais. Parfois, il faut pouvoir commencer dans des conditions difficiles et au fur et à mesure de votre marche, les choses vont s'améliorer. Et c'est le choix que nous avons fait" , a-t-il souligné.

A l'endroit des chefs traditionnels, le Chef de l'Etat a fait savoir que cette réforme va bouleverser la manière dont l'Etat s'impliquera désormais dans les cantons et les préfectures. "La décentralisation permettra d'améliorer le fonctionnement organisationnel et l'Etat sera mieux préparé pour faire face aux besoins des communautés à la base", a-t-il souligné. Pour Faure Gnassingbé, le

processus doit être inclusif et fera l'objet d'une large concertation entre les responsables politiques, les dirigeants locaux et les populations.

Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa qui prenait part à la rencontre a de son côté, mis l'accent sur la nécessité d'impulser une nouvelle dynamique pour le développement local et participatif ainsi que la promotion sociale au sein des communautés à la base.

Pour le ministre, le chef de canton est appelé à jouer un rôle clef dans la mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation, il sera davantage sollicité car il aura une double mission : d'abord celle régalienne de gardien des us et coutumes dans son ressort de compétence, ensuite celle d'acteur de développement à la base où il continuera d'être une source d'inspiration pour les conseillers municipaux et pour le maire.

"L'objectif est d'avoir des communes viables du point de vue économique et financier et de taille raisonnable du point de vue démographique afin d'en assurer l'efficacité . l'atteinte des objectifs du développement local nécessite une synergie d'action et une cohésion des trois principaux acteurs de la commune que sont : le chef canton, le maire et le préfet" a dit Payadowa Boukpepsi.

Il faut rappeler que l'opposition, notamment l'ANC et son leader Jean-Pierre Fabre ne cesse de réclamer la tenue de ces élections locales. Mais pas avant les réformes politiques et institutionnelles." Nous considérons que les réformes doivent avoir lieu avant les élections locales, c'est ce qui va permettre d'organiser les élections locales dans la transparence, l'équité ", avait déclaré Jean-Pierre Fabre.

Ali SAMBA

**Zozo**

**LES EPERVIERS ACCROCHÉS À KÉGUÉ PAR LES AIGLES DE CARTHAGE 0 BUT PARTOUT: LE MIRACLE N'A PAS EU LIEU**

Malgré la présence d'Adebayor Shéyi, les Eperviers du Togo n'ont pas pu faire mieux qu'un match nul et vierge devant les Aigles de Carthage de Tunisie sur leur propre installation à Kégué lors de la 4ème journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017).

Malgré les nombreux assauts en première comme en deuxième mi-temps sur le camp tunisien, le Togo n'a pas pu mieux faire. Ce match nul fait l'affaire de la Tunisie qui prend la 2è place du groupe.

Dans ce groupe A, le Liberia a gagné 4-0 face au Djibouti. Les Leone Stars prennent seuls la tête du groupe.

Source : © Afreepress

**TOGO/ LES AMAZONES DE LA RÉPUBLIQUE SENSIBILISENT CONTRE L'EXTRÉMISME ET LA RADICALISATION**

La présidente des " Amozones de la République " , Rose Koudjome a invité ce lundi les femmes togolaises à apporter leur contribution dans la lutte contre le terrorisme.

C'était au cours du lancement de la sensibilisation de masse contre l'extrémisme, la radicalisation et le terrorisme sur toute l'étendue du territoire au terme d'un gala qui a opposé des équipes de football féminines.

La présidente a demandé aux femmes amazones d'éduquer leurs fils et filles à l'amour du prochain, au respect de la loi et à dénoncer aux forces de l'ordre dès les premiers signes suspects. " Les femmes doivent prendre leur courage à deux mains pour apporter leur contribution en éduquant leurs enfants mais aussi en transcendant l'esprit communautaire et dénoncer même ses proches qui ont des comportements suspects ", a-t-elle indiqué.

Selon elle, il faut faire autrement les choses en allant à la sensibilisation, l'éducation des jeunes qui sont les plus impliqués mais également sensibiliser les femmes qui sont plus méticuleuses sur les détails afin qu'elles puissent, au constat du moindre changement, dans la vie de leurs enfants et des étrangers dans leur quartier, porter l'information à qui de droit.

Par ailleurs, elle a fait remarquer que la situation sécuritaire mondiale tend à l'apocalypse et que personne n'est à l'abri du fléau du terrorisme et qu'il faut prendre le taureau par les cornes.

" Nous saluons les actions de l'Etat pour contrecarrer le mal mais le terrorisme, c'est l'affaire de nous tous. Nous allons mener les actions de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire national pour sensibiliser contre l'extrémisme, la radicalisation et le terrorisme ", a indiqué Rose Koudjome.

Source : © Afreepress

**ECONOMIE/FINANCE PUBLIQUE :  
La 7ème revue de réforme des finances publiques révèle 80% de réalisations entre juin et décembre 2015**

AU COURS du deuxième semestre de l'année 2015, le Togo a réalisé un peu plus de 80% des 462 mesures engagées. C'est ce que révèle l'état des lieux de la mise en œuvre des réformes de la gestion des finances publiques qui fait l'objet de la 7ème revue organisée ce mardi à Lomé par le ministère de l'Economie, des finances et de la planification du développement, avec l'appui de l'Union européenne (UE).

Les réformes réalisées au cours de l'année écoulée, note-t-on, s'articulent autour de neuf (9) programmes, le cadre juridique des finances publiques, la mobilisation des ressources, la prévision, la programmation et l'exécution budgétaire, le renforcement du contrôle, l'informatisation des services financiers, les marchés publics, la déconcentra-



Adji Otèth Ayassor, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement

tion de l'administration financière et l'accompagnement de la décentralisation, l'amélioration du système de comptabilité de l'Etat et de la restitution des données de l'exécution

budgétaire et le renforcement des capacités dans tous les domaines de la gestion des finances publiques.

Entre autres réformes, le code

Suite à la page 5

Zozo

**LA HAAC S'INSURGE CONTRE LES PUBLI-CITÉS MENSONGÈRES**

Les publicités de boissons alcoolisées, de médicaments de la médecine traditionnelle, des produits cosmétiques à l'hydroquinone, des messages de guérisseurs sont maintenant légion sur les médias togolais. La pratique est même récupérée par des "pseudo-pasteurs" et autres "vendeurs d'illusion" qui passent sur des médias pour inviter les populations au sein de leurs églises ou à des conventions de guérison.

Dans un communiqué signé par Balogou Donko, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) fait savoir que cela expose les populations à des risques dommageables, notamment pour leur santé.

De plus, estime l'institution de régulation des médias, la pratique ne respecte pas les dispositions législatives et déontologiques de la publicité, à savoir la décision 009 HAAC 06P du 14 avril 2008 portant contrôle de la publicité sur les médias.

La HAAC a tenu à rappeler aux médias, l'obligation qui leur, celle de recevoir le visa de l'institution de régulation pour tout message publicitaire conformément à l'article 3 de la décision précitée.

Source : © Afreepress

**LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS, SATISFAIT DU PROJET PURISE FINANCÉ PAR LA BANQUE MONDIALE ET LE FEM**

En conseil des ministres ce jeudi à Lomé sous la conduite du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, le gouvernement a fait allusion au Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE), un projet du gouvernement togolais financé par la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 41,82 millions de dollars, soit environ 20 milliards de francs CFA.

Pour le gouvernement, les résultats obtenus au cours de la mise en œuvre de ce projet sont "encourageants" et "positifs". En matière de réhabilitation des infrastructures, le communiqué du conseil énumère les différentes réalisations à savoir le curage de 120 km de caniveaux, la réhabilitation de 39 km de caniveaux, la réhabilitation de 5 bassins de rétention d'eau, la construction d'un centre pour sinistrés de catastrophes naturelles, la réhabilitation de plus de 18,5 km de voies primaires, la construction de 16 forages d'eau, la réhabilitation de 25 postes transformateurs électriques, la distribution de plus de 400 000 lampes fluorescentes compactes FLC et le raccordement de près de 13000 foyers au réseau électrique de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET).

Au titre du renforcement institutionnel, "le programme a permis une implication totale des riverains dans la mise en œuvre des activités, le recasement des commerçants occupant les emprises des ouvrages réalisés, le renforcement des capacités des acteurs impliqués et l'intégration de la dimension environnementale dans la mise en œuvre des actions", indique le document (...)

Source : @Afreepress

**L'OPTIMISATION FISCALE ET LA GESTION DE CRÉDIT BANCAIRE AU CŒUR D'UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION DU RTPE À TSEVIE**

"L'entreprise est le cœur du développement et de l'économie", "la façon la plus sûre de réussir est d'essayer une fois de plus encore", dit-on souvent. Voilà pourquoi aujourd'hui beaucoup de jeunes Togolais décident de sortir du rang pour être pionniers et de se mettre à leur propre compte.

Dans cette dynamique de créer leur propre entreprise, ces jeunes sont souvent fauchés par le manque de méthodes adéquates et d'outils adaptés pour faire prospérer leur affaire dans une administration et un environnement suspicieux (...)

A Tsevie (35 km) ce jeudi, les jeunes entrepreneurs membres de la RTPE se sont retrouvés tous ensemble autour d'une table pour se faire sensibiliser à des bonnes pratiques afin d'anticiper certains risques récurrents. Cette première étape (région maritime) s'est tenue sous le regard vigilant d'un reporter de l'Agence de presse Afreepress.

Cette journée d'échanges et de rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la redynamisation, a pour objectif, selon les jeunes entrepreneurs, de réfléchir ensemble sur les bonnes pratiques de gestion, en l'occurrence sur l'optimisation fiscale et la gestion du crédit.

Source : © Afreepress

**ECONOMIE/FINANCE:**

**SITUATION DES SERVICES FINANCIERS VIA LA TELEPHONIE MOBILE DANS L'UEMOA À FIN SEPTEMBRE 2015**

*LES DONNÉES collectées auprès des fournisseurs de services financiers via la téléphonie mobile dans l'Union à fin septembre 2015, ont été analysées sous l'angle de la dynamique de l'offre, du positionnement des acteurs dans l'écosystème, du comportement des usagers et du développement des points de services. Cette analyse a permis d'identifier quelques défis à relever pour consolider les performances actuelles.*

A la faveur d'une réglementation de la monnaie électronique souple, adoptée en 2006 et rénovée en mai 2015, des avancées significatives ont été enregistrées dans l'UEMOA, qui compte à fin septembre 2015, 33 déploiements de services financiers via la téléphonie mobile, soit environ le quart des offres disponibles sur le continent africain. La Banque Centrale autorise deux types de modèles pour l'émission de monnaie électronique : le modèle bancaire et le modèle non bancaire.

Dans le modèle bancaire, l'émission de monnaie électronique est sous la responsabilité d'un établissement de crédit ou d'une institution de microfinance en partenariat ou non avec un opérateur technique. Le modèle non bancaire est mis en œuvre dans le cadre de l'agrément d'un établissement non bancaire dénommé Établissement de Monnaie Électronique (EME) pour l'émission de monnaie électronique. Les partenariats entre les banques et les opérateurs de télécommunications occupent une place dominante sur le marché avec 29 des 33 initiatives à fin septembre 2015. Deux (2) structures de microfinance et deux (2) EME émettent de la monnaie électronique dans l'UEMOA.

En terme d'activités sur les neuf premiers mois de l'année 2015, les usagers de l'Union ont réalisé 346,9 millions d'opérations d'une valeur de 5 121 milliards FCFA, en hausse respective de 33% et 36% comparativement à fin décembre 2014. Sur les neuf mois, la valeur moyenne journalière des opérations s'est élevée à 18,96 milliards FCFA à fin septembre 2015 contre 10,3 milliards FCFA en 2014 et 4,4 milliards FCFA en 2013.

Par jour, 1 260 575 opérations ont été traitées en moyenne à fin septembre 2015 par l'ensemble des plateformes de paiement mobile existantes dans l'Union, contre 710 242 à fin décembre 2014. De janvier à septembre 2015, le nombre de points de services a progressé de 41% pour se situer à 132 658, contre 93 621 en décembre 2014. Toutefois, ces tendances masquent des disparités de situation d'un pays à l'autre.

En effet, à fin septembre 2015, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina concentrent 84,56% du volume des opérations et 90,54% de la valeur totale des transactions dans l'Union. En 2014, ces pays représentaient 86% du volume des opérations et



91,3% de la valeur totale des transactions dans l'Union. Le Sénégal et le Niger ont enregistré des évolutions similaires à fin septembre 2015 avec des volumes respectifs de 18 et 19 millions de transactions évaluées à 152 milliards FCFA et 149 milliards FCFA. En 2014, ces deux pays présentaient des volumes respectifs de 18,8 et 14,6 millions de transactions évaluées à 192 milliards FCFA et 108 milliards FCFA. Au Sénégal, la faiblesse de l'activité pourrait s'expliquer par la concurrence exercée par les systèmes de transfert rapide d'argent tels que WARI et JONI JONI.

**Comportement des utilisateurs**

Le comportement des utilisateurs est analysé à l'aune de l'évolution des types de services. A fin septembre 2015, le volume des opérations de rechargement est ressorti à 108,3 millions pour une valeur de 2 036,23 milliards FCFA. A fin 2014, le volume des opérations de rechargement était de 82,3 millions pour une valeur de 1 663 milliards FCFA.

Le nombre de retraits de liquidités, à fin septembre 2015, a atteint 76,1 millions d'opérations d'une valeur de 1 839 milliards FCFA, contre 57,8 millions d'opérations d'une valeur de 1 436 milliards FCFA en 2014. Ainsi, une grande partie des fonds déposés dans le système est retirée en espèces. La part des retraits dans les dépôts ressort à 90,3% à fin septembre 2015, contre 86% en 2014. A fin septembre 2015, la part des opérations en monnaie fiduciaire, représentait 76,27% de la valeur globale des opérations, en légère baisse comparativement à l'année précédente, où elle était ressortie à 79% et en 2013 à 82%.

Plus d'un tiers du volume des opérations est consacré aux achats de crédit téléphonique. La valeur de ces opérations représente toutefois moins de 2% du montant global des transactions, avec des taux de 1,81% et de 1,69% de la valeur totale des transactions respectivement en 2014 et en septembre 2015.

A fin septembre 2015, les services de transfert de personne à personne représentent, en volume et en valeur respectivement, environ 8,66% et 15,89% du total des transactions, contre environ 7% et 12% du total des transactions en 2014. Comparativement aux années 2013 et 2014, la valeur des fonds échan-

gés sur ce segment de service a triplé, passant de 150 milliards en 2013 à 457 milliards en 2014 et 807 milliards FCFA à fin septembre 2015. En 2015, les services de transfert de personne à personne entre les pays de l'Union représentent 2,51% de la valeur des transactions via la téléphonie mobile et 26% de la valeur des transferts entre personnes. Les utilisateurs s'habituent progressivement à transférer des fonds via leurs porte-monnaies électroniques.

Ces évolutions sont particulièrement marquées au Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina, et dans une moindre mesure au Niger et au Sénégal. Les flux de transfert d'argent intra-UEMOA via la téléphonie mobile sont plus dynamiques en Côte d'Ivoire (57 milliards FCFA), au Mali (36 milliards FCFA) au Burkina Faso (27 milliards FCFA). Ces transactions restent relativement faibles au Sénégal (4,2 milliards FCFA) et au Bénin (1,5 milliard FCFA). Les montants alloués aux paiements se sont élevés à environ 312 milliards FCFA à fin septembre 2015, contre 231,2 milliards FCFA à fin 2014, soit une hausse de plus de 34% en 9 mois.

Les paiements auprès des commerces ont doublé en neuf mois et sont ressortis à environ 162,5 milliards FCFA équivalant à environ 4 millions de transactions, contre 2 millions de paiements estimés à 80 milliards en 2014. La forte progression des paiements via la téléphonie mobile indique que les utilisateurs intègrent peu à peu la monnaie électronique dans les habitudes de paiement.

Les paiements auprès des commerces ont doublé en neuf mois et sont ressortis à environ 162,5 milliards FCFA équivalant à environ 4 millions de transactions, contre 2 millions de paiements estimés à 80 milliards en 2014. La forte progression des paiements via la téléphonie mobile indique que les utilisateurs intègrent peu à peu la monnaie électronique dans les habitudes de paiement.

Les paiements auprès des commerces ont doublé en neuf mois et sont ressortis à environ 162,5 milliards FCFA équivalant à environ 4 millions de transactions, contre 2 millions de paiements estimés à 80 milliards en 2014. La forte progression des paiements via la téléphonie mobile indique que les utilisateurs intègrent peu à peu la monnaie électronique dans les habitudes de paiement.

Les paiements auprès des commerces ont doublé en neuf mois et sont ressortis à environ 162,5 milliards FCFA équivalant à environ 4 millions de transactions, contre 2 millions de paiements estimés à 80 milliards en 2014. La forte progression des paiements via la téléphonie mobile indique que les utilisateurs intègrent peu à peu la monnaie électronique dans les habitudes de paiement.

Les paiements auprès des commerces ont doublé en neuf mois et sont ressortis à environ 162,5 milliards FCFA équivalant à environ 4 millions de transactions, contre 2 millions de paiements estimés à 80 milliards en 2014. La forte progression des paiements via la téléphonie mobile indique que les utilisateurs intègrent peu à peu la monnaie électronique dans les habitudes de paiement.

Source : bceao.int

**Rendez vous tous les samedis soir au Restaurant - Bar RDV 20/20 sur la route de Cacaveli. Entrée libre et gratuite ! Ambiance Orchestre live - Animation RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.**

# POLITIQUE : Abass Kaboua, le gardien du Temple ou le dénonciateur hors pair

DANS UN point de presse le lundi 23 mars 2016 dans un hôtel de la place, le Président du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) Monsieur Abass Kaboua a dénoncé l'inaction et la complicité des 27 députés de l'Opposition à l'Assemblée Nationale. En termes de bonne gouvernance et de gestion efficiente des ressources de l'Etat. Il accuse ses alliés d'hier " d'avoir découvert la caverne d'Ali Baba ".

Pour cet homme politique, ancien leader du Collectif Sauvons le Togo (CST) et de CAP 2015, " la mission principale de l'opposition consiste à exiger des dirigeants à renforcer les principes démocratiques dont la libre expression, l'assurance des Droits de l'Homme, la bonne gouvernance et aussi le renforcement de l'Etat de droit ".

Tout en saluant par un détour la démocratie béninoise, l'ancien harangueur de foule du CST comparant le travail à l'hémicycle des députés béninois et ceux togolais, a relevé le fait que dans un passé récent, les députés béninois aient " refusé de voter à la hausse le budget de l'Etat préférant renforcer les services sociaux du pays en vue d'améliorer les conditions de vie jadis précaires de la population ". Ce qui fait dire au Président du MRC, Abass Kaboua, que les députés béninois pris dans leur globalité " étaient tous conscients ", ce qui a justifié le rejet de la hausse du budget proposé. Une situation qui ne serait pas la même dans notre pays.

Pour Abass Kaboua et son MRC,



Frédéric Abass Kaboua, président du MRC

" le cas togolais en est très éloquent en ce qu'il est une démocratie qui rame à contre-courant. La règle du jeu est bien connue. Les députés de l'opposition ont le strict devoir de dénoncer les malversations en contrôlant l'action gouvernementale ".

Fustigeant surtout le travail des 27 députés de l'Opposition siégeant au Parlement, Abass Kaboua, le dénonciateur hors pair ou le gardien du Temple selon certains, pense que l'opposition disposant d'une force non négligeable devrait plutôt se faire entendre par tous les moyens mais " très malheureusement dès l'instant que les 27 nonchalants politistes ont eu le malheur de se complaire aux promesses mirifiques du gouvernement, ont vite oublié la mission pour laquelle ils sont à l'Assemblée Nationale.. "

Dans sa déclaration liminaire lors

du point de presse, le Mouvement des républicains Centristes (MRC) affirme que les " 27 Elus de l'opposition ont plutôt découvert la caverne d'Ali Baba ". Plus loin, le Président du MRC se fait plus sévère envers cette classe politique de l'Opposition au Parlement : " ...Il a suffi qu'on leur offre de luxueuses voitures Toyota de type Fortuner pour les emballer dans une aventure sans précédent ni lendemain avec des séquelles très corrosives, nuisibles pour le Peuple... "

Une augmentation abusive aux émoluments des Honorables Députés, selon Abass Kaboua

Toujours dans sa déclaration liminaire, le Mouvement des Républicains Centristes (MRC) de Frédéric Abass Kaboua estime " décevant cette augmentation abusive qu'on apporte aux émoluments des Députés ". Dans un tableau descriptif à l'appui, le MRC présente, selon ses sources, un tableau descriptif des émoluments reproduit ici tel que dans le document remis à la presse à la fin du point de presse (Voir tableau en dessous)

Avec ce tableau ainsi produit, le MRC ne passe pas sous silence les 400 litres de carburant dont bénéficie, selon Kaboua, mensuellement chaque député et aussi les autres avantages.

A l'analyse de toutes les affirmations du MRC, la question qui mérite d'être posée est de savoir si les Députés ne méritent-ils pas ce traitement ? Le fait de disposer mensuellement de 400 litres de carburant pour leur déplacement est-il un sacrilège ? Le Président du MRC dénoncerait-il ces traitements et autres avantages s'il siégeait au Parlement ?

### Crédo TETTEH

	Ancien émolument	Augmentation	Nouvel émolument	Pourcentage
Député simple	700.000	600.000	1.300.000	85,71%
Député membre du Bureau et Commissions	900.000	600.000	1.500.000	66,66%

## ECONOMIE/FINANCE PUBLIQUE : La 7ème revue de réforme des finances publiques révèle 80% de réalisations entre juin et décembre 2015

Suite de la page 3

pénal intègre dans le corpus juridique les dispositions pénales en matière de lutte contre la corruption, la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et des infractions assimilées a été instituée par la loi, la loi relative aux libertés d'accès à l'information publique a été votée, les projets de règlements de loi 2010 2011 ont été votés par l'Assemblée nationale et ceux des années 2012 2013 et 2014 ont été adoptés par le conseil des ministres.

Après avoir rassuré les partenaires techniques et financiers de la détermination du gouvernement à mettre en œuvre les réformes de la gestion des finances publiques, le Secrétaire permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers, Mongo Aharh-Kpessou n'a pas manqué de rappeler l'importance des réformes.

" Les réformes en cours d'exécution ont permis d'améliorer les performances économiques de notre pays au cours de ces dernières années grâce à une meilleure politique économique et surtout à l'assainissement des finances publiques. D'importantes réformes structurelles sont en cours et d'autres

vont l'être au cours des prochains mois en vue de lever les goulots d'étranglement qui freinent encore le développement de tous les secteurs de l'économie nationale ", a-t-il précisé.

Toutes ces réformes, selon lui, sont appréciées par les partenaires techniques et financiers tels que la Banque mondiale qui a classé en 2015 le Togo parmi les dix (10) meilleurs pays règlementaires et les plus transparents en Afrique en matière de gestion de finances publiques. " C'est dans la foulée que le gouvernement américain a

accordé au Togo le Treshold Fund. Ces différentes appréciations doivent être considérées comme un encouragement à mieux faire sinon un moyen de nous amener à dormir sur nos lauriers ", a-t-il ajouté.

Le Plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques (PA-RGFP) a été réalisé en 2008 dans le cadre du processus d'assainissement de la gestion des finances publiques dans lequel l'Etat s'est engagé. Il permet de disposer des moyens financiers qui, une fois bien gérés, permettront le développement du pays. Il prévoit deux (2) revues chaque année en vue d'éva-

luer les progrès réalisés à mi-parcours et à la fin de l'année. Il permet également de faire

ressortir le niveau de réalisation des mesures convenues, d'identifier les forces et les faiblesses en vue de

proposer les réformes prioritaires.

La 6ème revue a été organisée en août 2015 et la première a été faite en décembre 2012.

Source : Afreepress

**CONAPP**  
Conseil National des Patrons de Presse

### Alerte Virus Ebola

**EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS !**

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « urgence de santé publique de portée mondiale ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au numéro vert 111, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épiques, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

**Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !**

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor - BP : 81213-Lomé-Togo  
Tel : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 - Email : conapptogo@yahoo.fr

## REMERCIEMENT ET ANNONCES

La Famille GAFA du Togo et du GHANA  
La Famille YETO de Kpékplémé  
La Famille ADOH Ayité de Gati  
La Famille GBEGNYON  
La Famille DOGBESSE de Gati  
La Famille NARTHEY de Gati  
La Famille AGBAVITOR  
La Famille ADADJEKPO  
Togbé YETO Séwadé IV, Chef Canton de Kpékplémé  
Togbé AGORMAKPAH IV d' Afipé au GHANA

Profondément touchés des diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



**GAFA Juiiana**  
Akuavi épouse  
YETO

Rappelée à Dieu le Jeudi 17 Mars 2016 à l'Age de 71 ans

Vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci après.

### PROGRAMME

**Vendredi 1er Avril 2016**

20h00 : Veillée de prières et de chants à GATI

**Samedi 02 Avril 2016**

06h 30 : Chapelle ardente

08h 30 : Levée du corps suivie de la messe d'enterrement

**Maison mortuaire :**  
Maison GAFA à GATI Agodou (Préfecture de Zio)

## ZOZO

**DIPLOMATIE/LITTÉRATURE:**  
**STEVE BODJONA LANCE SON**  
**OUVRAGE EN JAPONAIS "LE**  
**JAPON QUE MON CŒUR CHAN-**  
**TE"**

Steve Bodjona, Chargé d'affaires du Togo au Japon a publié mercredi dernier à Tokyo, son ouvrage "le Japon que mon cœur chante (carnet d'un séjour au Japon)" en japonais. Dans cet ouvrage, le diplomate togolais, rend témoignage de son expérience nipponne.

Il entame son récit avec la genèse de sa relation avec le pays du soleil levant : la ville d'Osaka et en particulier, l'institut International de langue japonaise d'Osaka où il a d'abord appris le Japonais, de septembre 2009 à mai 2010 avant de se voir confier en octobre 2010, la charge d'ouvrir l'Ambassade du Togo à Tokyo.

L'ouvrage livre également quelques témoignages - sans doute uniquement sur des faits qui peuvent être portés au public - sur son expérience d'ouverture de l'Ambassade, son expérience et ses activités de diplomate au Japon, rappelant la visite du Président de la République Togolaise en juin 2011, seulement trois mois après les malheureuses catastrophes naturelles qui ont frappé le Japon et surtout l'impact positif que cette visite continue d'avoir sur les relations entre le Togo et le Japon (...)

Dans l'une de ses interviews publiées il affirmait: "Les obligations liées à ma profession restent le principal et ma passion pour l'écriture, l'accessoire. La première peut empiéter sur le temps habituellement consacré à la seconde mais pas le contraire".

"Une fois ce principe intégré à ma méthode organisationnelle, la conciliation entre les deux activités se fait sans aucune difficulté. J'ajouterai d'ailleurs que les deux activités pour moi sont complémentaires, car je passe également par mes écrits pour servir la diplomatie", a-t-il ajouté.

M.Bodjona confirme à nouveau ces propos en ce sens qu'à la fin de son ouvrage, il présente quelques merveilles de son pays à travers un album photo intitulé : "Découvrir le Togo en 12 images".

La publication de cet ouvrage porte à 13 (10 ouvrages publiés en français et 3 en japonais), le nombre total des publications de Steve Bodjona depuis la sortie de "Relever le défi du droit" en Avril 2013.

Source : @Savoir News

**L'ASSOCIATION HILFE FÜR**  
**TOGO AU CHEVET DE PLU-**  
**SIEURS STRUCTURES D'ACTI-**  
**VITÉS DE KPALIMÉ, AVEC DES**  
**KITS DE PREMIERS SECOURS**

L'association Hilfe Für Togo a offert vendredi à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), des kits de premiers secours à plus de 150 chauffeurs membres de l'Association des Jeunes Chauffeurs du Grand Kloto (AJCGK), aux patrons de différents ateliers et à la Croix Rouge Togolaise/section préfectorale de Kloto, au Centre Médico-Social "Solidarité" et aux Sœurs de la Charité.

La cérémonie a été présidée par le président de ladite Association M. Aton Weber. Cette action, s'inscrit dans le cadre des activités annuelles de cette association, visant à appuyer les différents secteurs d'activités.

Ces kits sont composés: de compresses, de sparadraps, d'aiguilles, d'épingles, de ciseaux, de bandes, de gangs, de couverture de survie et d'écharpe triangulaire. Selon M. Anton Weber, ce geste vise à appuyer les conducteurs de passagers, les patrons d'ateliers et la Croix Rouge Togolaise en matière de prise en charge des blessés lors des accidents sur les lieux de travail.

Cette action vise à faire en sorte que les accidentés soient rapidement secourus avant l'arrivée des vrais spécialistes...

Source : @Savoir News

**SOCIAL/REMISE DE DON/SAPEURS-POMPIERS :**

**Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Lomé bénéficie d'un camion de secours routier, œuvre de l'Association Mi Lé Novissi**

UNE CÉRÉMONIE de remise officielle d'un don de véhicule de secours au Corps des Sapeurs-Pompiers de Lomé par l'Association Mi Lé Novissi s'est déroulée le vendredi à Lomé en présence du Chef Corps des Sapeurs-Pompiers, le Lieutenant-Colonel Agoroh, du Colonel Baragou représentant le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, de l'Honorable Député Madame SEWOA LAWSON Adjoa Sépopo, des membres de l'Association Mi Lé Novissi dont les Premiers Responsables.



Remise symbolique des Clés du Camion au Chef Corps des Sapeurs Pompiers par le Vice Président de Mi Lé Novissi, François MAUER

Pour le Lieutenant-Colonel Agoroh, Chef Corps des Sapeurs-Pompiers, c'est "l'occasion de réitérer avant tout notre vibrant hommage au Chef de l'Etat pour sa politique de sécurité et de développement économique" et d'adresser toute sa "sincère gratitude à tous les membres de l'Association Mi Lé Novissi" particulièrement à Monsieur François Mauer et à Monsieur Koffi TOULABO Secrétaire Général de l'Association notamment pour leurs efforts, leur sens aigu de soutien et d'aide au développement, et surtout pour tout l'intérêt accordé au Corps des Sapeurs-Pompiers du Togo.

Une occasion également pour le

Lieutenant-Colonel Agoroh de témoigner toute sa reconnaissance au Colonel Yark Damahame, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile "pour sa disponibilité permanente et son investissement personnel pour la sécurité au Togo".

Précisons que le Corps des Sapeurs-Pompiers du Togo, plus précisément la Caserne de Lomé bénéficie ainsi à travers cette cérémonie d'un camion RENAULT Midliner S160 5449 VB cédé par le Service Départemental Incendie et Secours de Haut-Rhin.

Rappelons au passage que l'Association Mi Lé Novissi et le Service Départemental Incendie et



Une vue des Officiels à la Cérémonie de remise du don

Secours de Haut-Rhin ne sont pas à leur premier geste à l'égard du Corps des Sapeurs-Pompiers du Togo. Déjà par le passé, le Corps des Sapeurs-Pompiers a bénéficié

Lieutenant-Colonel Agoroh.

Pour la petite histoire, deux des trois camions incendie, du témoignage du Chef Corps des Sapeurs-Pompiers, ont permis de lancer les



L'Honorable Député Madame SEWOA LAWSON Adjoa Sépopo (au milieu), entourée de Monsieur TOULABO Koffi de l'Association Mi Lé Novissi et du Lt Col Agoroh

dans les années passées de "nombreux autres matériels dont trois camions d'incendie" selon le

activités de la Caserne de Kara en soutien aux efforts de l'Etat Togolais.

L'Association Mi Lé Novissi, dont le Secrétaire Général Monsieur Koffi TOULABO fut Lauréat de l'édition Réussites Diaspora en début d'année, avait également offert un lot important de petits matériels ayant permis d'accompagner la mise en place des précurseurs dans les postes de secours, d'urgence dans les Chefs-lieux de régions.

Pour le Colonel Baragou, Représentant du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile à la cérémonie, la remise de ce don par l'Association Mi Lé Novissi "est un pas de plus pour le renforcement des capacités opérationnelles du Corps des Sapeurs-Pompiers qui se démerde nuit et jour afin de porter secours aux populations togolaises en détresse".

Plus loin, le Colonel Baragou n'a pas manqué de souligner que le camion de secours routier, don de l'Association Mi Lé Novissi, démontre "à suffisance l'objectif que poursuit l'Association, celui de mutualiser les efforts dans un élan de solidarité et philanthropique pour aider les populations en détresse".

Une marque de générosité que le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile gravera à jamais dans sa mémoire pour chaque vie sauvée par ce camion, a ajouté le Colonel Baragou.

Crédo TETTEH

**CARTE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION MI LE NOVISSI**

**L'Association "Mi Lé Novissi" Association française à but non lucratif installée dans les règles de l'art dans notre pays, plus précisément à Atakpamé, "Mi Lé Novissi" travaille en direction du Togo depuis plus de 10 ans dans les domaines de la Santé, de la protection civile, de la culture et dans l'éducation.**

**"Mi Lé Novissi", au service de la Santé**

Profitant de l'inauguration de son bureau local à Atakpamé en février 2014, l'Association "Mi Lé Novissi" a procédé à la remise d'un important lot de matériel médical au CHR d'Atakpamé. Ce lot était à l'occasion composé de lits, de matelas, de tables de lits, ensemble complet de fauteuil de dentiste, de kits de premiers secours, de compresses, etc.

Par ce simple geste humanitaire, l'Association "Mi Lé Novissi" aura donc permis aux services de la pédiatrie, de la maternité, de la chirurgie, de la traumatologie et le bloc opératoire d'être équipés de lits et matelas. Aussi a-telle réparé l'ambulance accidentée de l'Hôpital Saint Joseph de Datcha grâce à un don de 1 million de FCFA de la part de l'Association.

**La protection incendie, une des préoccupations de "Mi Lé Novissi"**

En décidant d'intervenir au Togo dans le domaine de la protection incendie, l'Association "Mi Lé Novissi" n'avait qu'une seule préoccupation : participer à la protection des populations du Togo en général contre les incendies

**"Mi Lé Novissi" considère l'éducation**

Attachant une importance particulière à l'éducation aussi bien intellectuelle que physique.

L'Association "Mi Lé Novissi" dans le domaine scolaire a construit en Octobre 2015 des bâtiments scolaires en dur à Azimé et Akpadeyi, des sanitaires à Kpogan et Akpadeyi et offert des fournitures scolaires en soutien aux nécessiteux. "Mi Lé Novissi" a permis aux élèves entrant en classe de 6ème du CEG d'Atouéta de rentrer en possession de dictionnaires et à d'autres de bénéficier de vélos pour pouvoir facilement rallier leur collège.

Concernant le volet "éducation sportive", l'Association a participé au projet "1000 ballons pour les écoliers togolais". Près de 800 ballons spécialement fabriqués au Togo pour une initiation au Volley ball furent distribués dans près d'une centaine d'école primaires avec en bonus la formation des enseignants avec l'initiation sportive. L'un des fruits de ce projet après 4 ans d'existence, fut l'exploit d'une jeune fille qui par son dévouement a rejoint l'équipe nationale de Volley ball.

**L'Association "Mi Lé Novissi" honore la culture**

Considérant la culture comme l'un des vecteurs de développement du pays aux cotés de l'éducation, l'Association "Mi Lé Novissi" a offert une bibliothèque de 18000 livres et tout son rayonnement au Ministère de la Culture, à répartir entre les 60 bibliothèques publiques du Togo. Une opération d'une valeur estimée à plus de 70 millions de FCFA de l'association réalisée avec le soutien des apprentis chauffeurs de poids lourds du Lycée Bugatti de Mulhouse et des clubs Rotary de Mulhouse.



**ESMC**  
**ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN**  
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet  
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

## COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 : « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

### Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
  - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »,
  - Maîtriser l'outil informatique,
  - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
  - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- \* **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site [www.esmcgacsource.com/inscription](http://www.esmcgacsource.com/inscription) autonome offreur d'emploi d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

# Album photos de la cérémonie de remise d'un camion secours aux Sapeurs-Pompiers par "MI LE NOVISSI"

